

Le Collectif **VIGILANCE INONDATIONS**
Le Comité de Quartier Bien Vivre au Mas Praden
29 rue de moulès
30320 MARGUERITTES

À l'attention de Monsieur le Maire

Mairie de Marguerittes
14 Rue Gustave de Chanaleilles,
30320 Marguerittes

Courrier Recommandé Accusé Réception

Objet : Demande de retrait du permis de construire U-121-24

Monsieur le Maire,

En complément du recours gracieux que nous vous avons adressé le 10 septembre 2024, par lettre recommandée avec accusé de réception (RAR N° 2591650000N00001), et après lecture de l'arrêté U-121-24 relatif au permis de construire délivré pour la construction de 10 terrains de padel sur le Parc Praden, nous avons sollicité une copie de l'avis de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) services des eaux et risques.

Cependant, M. Jérôme Gauthier, directeur adjoint de la DDTM au service des Eaux et Risques, nous a informés que son service n'a pas été consulté sur ce projet, ni au titre du risque d'inondation, ni au titre de la loi sur l'eau.

Cette absence de consultation, pourtant essentielle pour évaluer les risques environnementaux et d'inondation, remet en question la légalité de la procédure ayant conduit à la délivrance du permis de construire.

En conséquence, nous vous demandons formellement de bien vouloir procéder au retrait de ce permis de construire, en raison de cette irrégularité et du principe de précaution.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions de bien vouloir nous tenir informés de la suite que vous donnerez à cette demande.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Collectif VIGILANCE INNONDATIONS,

Monsieur Vincent BOURGUE,
Madame Karine BOURGUE,
Madame Sophie LANDINI,
Monsieur LANDINI,
Madame Christine POUZARD,
Monsieur Jean-Pierre PONGE,
Monsieur Patrick POUZARD,
Monsieur Robert-Antoine SERNA,
Madame Marie France BIGUET
Monsieur André BIGUET,
Monsieur Denis FORZY,
En soutien le Comité Bien vivre au Mas Praden.
En soutien Le Comité du Coeur de Marguerittes.